

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 16](#)
(1)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Arthur Moret, 4 avril 1884](#)

Jean-Baptiste André Godin à Arthur Moret, 4 avril 1884

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 16 (1)

Collation 1 p. (68r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Arthur Moret, 4 avril 1884, consulté le 01/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/54459>

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [4 avril 1884](#)

Lieu de rédaction Inconnu

Destinataire [Moret, Arthur \(1846-1930\)](#)

Lieu de destination 13, rue de Tournon, Paris

Scripteur / Scriptrice [Inconnu](#)

Description

Résumé Sur l'affaire Boucher et Cie. Godin avertit Moret qu'il a reçu commandement de solder les dommages dans l'affaire Boucher et Cie. Il l'informe qu'il écrit à Falaize de procéder au règlement et il lui demande de lui envoyer le dossier de l'affaire.

Notes

- Il s'agit de la copie du texte d'un télégramme.

- La lettre de Godin à Alfred Falaize à laquelle il est fait référence est copiée sur le folio 69r su registre Cnam FG 16 (1).
- Date de rédaction : la date est difficilement déchiffrable sur la copie du télégramme ; il s'agit du 4 avril 1884 d'après le lettre de Godin à Alfred Falaize du 4 avril 1884 (Cnam FG 16 (1), folio 69r).

Mots-clés

[Finances d'entreprise](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Boucher et Cie](#)
- [Falaize, Alfred \(1843-1933\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

à mère

4

65

Moret avocat
13 Cournon Paris

reçois commandement solder dommages
Boucher j'écris Palaise avoué Veroin
régler envoyez lui dossier, suis
sans renseignements

Godin